



Métropole
du Grand Paris



Plan Alimentaire Métropolitain



“

Le Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) adopté en 2018 a mis en évidence la nécessité de rendre plus résilient et durable le système alimentaire de la Métropole du Grand Paris.

Ce constat s'est traduit par l'ambition d'élaborer et d'animer un **Plan Alimentaire Métropolitain**, autour de quatre grandes orientations approuvées en 2019 par le Conseil métropolitain :

”

LES AMBITIONS DU PLAN ALIMENTAIRE MÉTROPOLITAIN

- ▶ **Accompagner les démarches alimentaires** des communes ;
- ▶ **Favoriser le partage de connaissances et de pratiques**, la mutualisation d'outils et la coordination des dynamiques locales ;
- ▶ **Réunir tous les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation** dans une démarche de réflexion collective pour **engager la Métropole du Grand Paris dans la transition de son système alimentaire**.



SOUTENIR

le développement d'une agriculture durable



AUGMENTER

l'approvisionnement bio et local dans les restaurations collectives



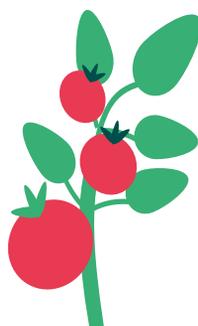
RAPPROCHER

les producteurs des consommateurs et valoriser les produits locaux



ŒUVRER

pour la lutte contre le gaspillage alimentaire et le recyclage des déchets



EN CHIFFRES

51%

des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans en 2020 (Agreste, 2022)

La surface agricole utile (SAU) représente

2,1%

de la surface totale de la Métropole du Grand Paris (Agreste, 2022)

79%

de la SAU dédiée aux grandes cultures (blé tendre, colza, orge, maïs...) contre 9% de la SAU mobilisée pour l'horticulture et le maraîchage (Recensement Général Agricole 2020)

510 000 tonnes

de gisements potentiel de biodéchets ménagers sur la Métropole du Grand Paris (CitéSource, 2022)

395

jardins et potagers collectifs et 196 fermes urbaines participatives ou spécialisées recensés (Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle, 2023)



12 300

commerces de bouche et plus de 550 marchés de plein vent (Schéma de cohérence territoriale, 2019)

23 000

restaurants, dont une centaine d'étoilés sur la Métropole du Grand Paris (Schéma de cohérence territoriale, 2019)

70%

des achats alimentaires sont réalisés en grande distribution à l'échelle nationale, canal dans lequel les produits locaux sont faiblement représentés (Institut national de la statistique et des études économiques, 2014)



1 500 hypermarchés et supermarchés

(Institut national de la statistique et des études économiques, 2014)



0,5% des aliments consommés sont produits dans la Métropole du Grand Paris (CitéSource 2022)

Le Marché d'Intérêt National de Rungis commercialise :

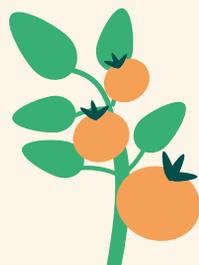
40% des fruits et légumes et **30%** de l'alimentation totale consommée en Île-de-France (Rungis International, 2021)



Les flux générés par la Métropole représentent

26,3 millions de déplacements par jour ouvré, tous motifs confondus (SCoT, 2019)

Au moins **30%** des aliments consommés à Paris proviennent de l'international (Ville de Paris, 2018)



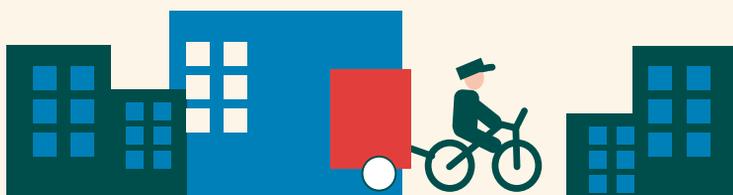
La Métropole du Grand Paris est celle qui connaît le plus de disparités socio-économiques sur son périmètre (INSEE, 2017)

14,5% des ménages en insécurité alimentaire contre 11% en France (CREDOC, ANSA, 2023)

6 Projets Alimentaires Territoriaux

sur le périmètre de la Métropole du Grand Paris et une multitude de démarches alimentaires territoriales en cours d'élaboration (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, 2022)

*L'ensemble des chiffres ci-dessus sont issus du diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan Alimentaire Métropolitain.



L'élaboration d'un **Plan Alimentaire Métropolitain** se révèle indispensable pour définir un cadre à la fois stratégique et opérationnel d'actions, pour orienter le système alimentaire métropolitain, et l'ensemble des acteurs qui le composent, vers plus de durabilité, de résilience, de solidarité et de coopérations. La Métropole du Grand Paris agit avec des partenaires historiques: la Chaire Agricultures Urbaines d'AgroParisTech, la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France, la SAFER, l'AFAUP, le Groupement des Agriculteurs Bio, la Coopérative Bio d'Île-de-France, la DRIAAF et l'association AgriParisSeine.

Grâce aux diagnostics agricoles et alimentaires réalisés depuis 2021, la Métropole du Grand Paris et ses partenaires ont pu identifier les enjeux prioritaires à traiter à leur échelle, ainsi que les besoins et attentes des acteurs locaux. La Métropole se positionne ainsi pour :

Accompagner & Coordonner

À l'échelle métropolitaine

Interfacer & Faciliter

À l'échelle nationale

3 CHANTIERS STRATÉGIQUES

Ce positionnement doit permettre à la Métropole du Grand Paris de répondre aux attentes de ses partenaires, en renforçant les initiatives existantes et en structurant son écosystème autour de trois chantiers stratégiques :



Chantier 1

Les approvisionnements alimentaires et l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité et locale

- ▶ Restauration collective
- ▶ Accessibilité et durabilité de l'offre alimentaire
 - ▶ Logistique et filières
 - ▶ Santé, nutrition et lutte contre la précarité alimentaire



Chantier 2

La résilience alimentaire et l'adaptation aux changements climatiques

- ▶ Sécurité alimentaire
- ▶ Protection du foncier
- ▶ Soutien aux installations



Chantier 3

Les coopérations interterritoriales et la gouvernance

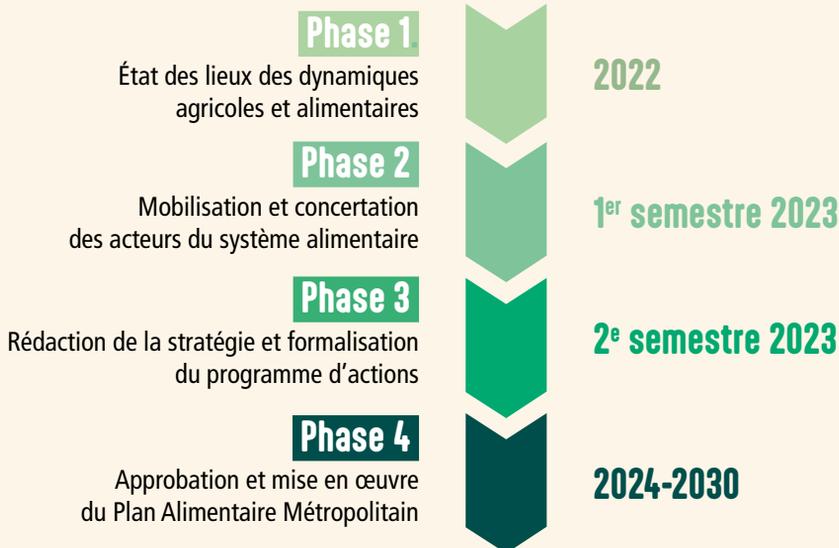
- ▶ Solidarités amont-aval
- ▶ Animation territoriale
 - ▶ Ingénierie
 - ▶ Réciprocité

Le saviez-vous ?

Réseau régional des Projets Alimentaires Territoriaux

La Métropole du Grand Paris est lauréate de l'appel à projets du Programme National de l'Alimentation de l'État pour préfigurer et animer un réseau des Projets Alimentaires Territoriaux, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France. Ce réseau, actuellement en structuration, est le fer de lance du chantier sur les coopérations territoriales et la gouvernance du Plan Alimentaire Métropolitain. Il vise à devenir le support de coopérations entre les démarches alimentaires urbaines et rurales à l'échelle régionale.

CALENDRIER



LA CONCERTATION

en quelques chiffres

7 ateliers
thématiques

173
participants

99
structures

99 pistes
d'actions
formulées



Métropole du Grand Paris

15-19 avenue Pierre-Mendès-France

75013 Paris - Tél. 01 82 28 78 00

www.metropolegrandparis.fr

